

LE RESPONSABLE- COORDONNATEUR.TRICE SERVICES AU DOMICILE

Entrée possible toute l'année !

Êtes-vous prêt.e à nous rejoindre ?

Formation en alternance ou en continue

**TITRE PROFESSIONNEL
DE NIVEAU V :
ÉQUIVALENT À UN BTS !**



**Code RNCP :
RNCP35993**

Actions de formation & Actions de formation par apprentissage



LE RESPONSABLE- COORDONNATEUR.TRICE SERVICES AU DOMICILE

VERS LE MÉTIER DE...

- Responsable de secteur d'aide à la personne - Responsable de secteur services à domicile - Responsable de secteur - services à la personne - Responsable de secteur en maintien à domicile - Responsable-coordonnateur - Responsable coordinateur - Coordinateur de secteur - Encadrant de proximité - Coach d'équipe

Le responsable-coordonnateur (coordonnatrice) services au domicile (RCSAD) assure l'interface entre les clients, les intervenants et la structure de services au domicile. Les activités du RCSAD varient en fonction de l'organisation de la structure, de la répartition des activités et des différents niveaux hiérarchiques. Il va élaborer et organiser des prestations de services pour des clients allant du particulier cherchant des services d'entretien domestiques, aux personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap ayant besoin d'une prestation plus étendue.

Il anime et coordonne une équipe d'intervenants dans le souci constant de la sécurité et de la santé des intervenants et de l'amélioration de la qualité du service. Le RCSAD représente la structure auprès de ses interlocuteurs externes.

STRUCTURES RECRUTEUSES :

- Secteur des services à la personne (famille, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap) public, privé lucratif, privé non lucratif.

Code RNCP :
RNCP35993

Actions de formation & Actions de formation par apprentissage

COMPÉTENCES

CCP 1 – Concevoir et organiser une prestation de services au domicile

- Analyser une demande de services au domicile, recueillir les attentes et concevoir une prestation adaptée
 - Réaliser la gestion administrative en lien avec la prestation
 - Organiser et coordonner la prestation de services au domicile
-

CCP 2 – Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile

- Recruter des intervenants et accompagner leur intégration
 - Planifier et contrôler l'activité des intervenants
 - Accompagner et soutenir l'équipe des intervenants
-

CCP 3 – Contribuer à l'amélioration de la qualité du service et représenter la structure auprès des partenaires

- Veiller à la qualité du service rendu lors des interventions à domicile
- Coopérer avec des partenaires pour coordonner les interventions au domicile

Code RNCP :
RNCP35993



LE RESPONSABLE-COORDONNATEUR.TRICE SERVICES AU DOMICILE

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluations

Méthode active, visant à faire produire des idées par des jeux de simulation, de rôle, quizz et études de cas.

Méthode démonstrative, consistant en l'attente d'objectifs de savoir-faire, de production par le biais d'exercices écrits ou par la reproduction de conditions de travail.

Apports théoriques concrétisés par des mises en situation autour de simulations, exercices.

Des exemples et des études de cas permettent de mieux comprendre les situations et de les rendre plus vivantes.

Mise en place d'examens blancs.

Modalités d'évaluations

Un QCM d'évaluation sera réaliser en début et en fin de formation afin d'évaluer le niveau d'entrée et les acquis en fin de formation.

A l'issu de la formation, le stagiaire passera son examen final.

Prérequis

Expression écrite et orale.
Usage de l'outil informatique.

Financement

- Eligible au CPF (code 8959).
- Eligible à la VAE.
- Contrat de professionnalisation.
- Contrat d'apprentissage
- Tarif : entre 10 et 12€/heure

Validation de la formation

Diplôme : Le responsable-coordonnateur.trice services au domicile , reconnu par l'Etat, de niveau V-BTS, délivré par le Ministère du Travail et enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Certification : certification partielle possible à travers une validation par blocs de compétences.

Accessibilité aux personnes porteuses de handicaps

La formation est accessible aux personnes porteuses d'handicaps
Pour toute demade de mobilité, un référent est à votre disposition

Durée et rythmes de l'alternance

ALTERNANCE OU EN CONTINU : 1 ou 2 jour par semaine en centre de formation.

Formation possible sur 12 / 18 ou 24 mois avec un volume horaire compris entre 500 et 700 heures.

LIEU

525 rue Andropolis,
Saint-André 97440,
La Réunion

CONTACT



commercial@aati.re



0262 69 09 94



www.aati-formation.fr

Code RNCP :
RNCP35993

Actions de formation & Actions de formation par apprentissage